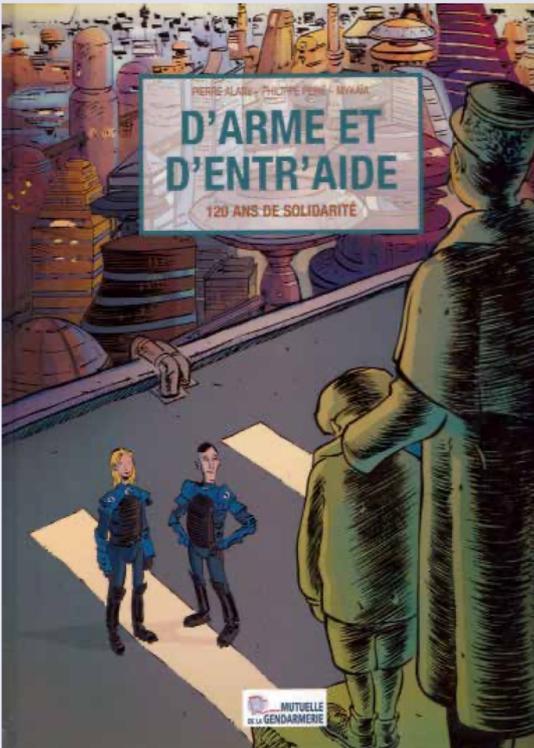


# Témoignage de Philippe Cédeil, délégué à la CNG depuis 2003



Bande dessinée réalisée en 2008, à l'occasion du 120<sup>e</sup> anniversaire de la CNG.  
Droits : Caisse Nationale du Gendarme.

## Comment vous avez connu la Caisse Nationale du Gendarme ?

J'ai connu la CNG quand je suis rentré en Gendarmerie, lors de mon entrée en école en 1981.

## Quand avez-vous adhéré à la Caisse Nationale du Gendarme ?

L'adhésion s'est faite naturellement ; en fait à l'école c'était « allez signe là en bas à droite » de même que pour la Fondation Maison de la Gendarmerie.

## Pourquoi avoir adhéré à la Caisse Nationale du Gendarme ?

Ne connaissant aucune autre mutuelle et devenant Gendarme, cela me paraissait normal. Je ne le regrette pas. Si nous faisons la même chose actuellement, les adhésions seraient plus nombreuses.

## Quel est votre parcours au sein de la Caisse Nationale du Gendarme ?

D'abord adhérent, je suis devenu délégué en 2003 en prenant un poste de social en Gendarmerie, c'est naturellement que je me suis investi en tant que bénévole pour aider les familles.

## Qu'est-ce que la Caisse Nationale du Gendarme vous apporte ?

La Gendarmerie étant une institution d'une grande diversité, elle me permet de toucher du doigt toutes catégories de personnels (actifs, retraités, veuves, orphelins), et de par mon ancienne affectation, les cas les plus touchants.

## Quelles sont les raisons de votre engagement comme délégué à la Caisse Nationale du Gendarme ?

C'est justement le fait de toucher à toutes les catégories de personnels et mon ancienne affectation qui m'ont fait naturellement adhérer au « pack social/mutuelle » au service des autres.

## Quelles sont vos missions en tant que délégué ?

Le délégué est un maillon de la chaîne sociale entre l'adhérent et la mutuelle, nous avons la chance d'avoir un maillage étendu, la proximité est primordiale pour aider les adhérents. Les missions du délégué s'arrêtent là où commencent celles de la mutuelle.

## Quelles sont les expériences que vous avez vécues comme délégué à la Caisse Nationale du Gendarme ?

Ce ne sont pas des expériences extraordinaires, mais très satisfaisantes sur le plan humain ; ma satisfaction est pleine quand un dossier aboutit rapidement ou quand tout simplement un petit merci de la part d'une famille vient ensoleiller votre journée.

## Quelles sont vos attentes aujourd'hui de la Caisse Nationale du Gendarme ?

Qu'elle reste réactive, performante et qu'elle pense à toutes les générations.

## Que souhaitez-vous à la Caisse Nationale du Gendarme ? Quel avenir ?

Qu'elle se pérennise, pour cela nous avons besoin de tous et surtout de solidarité entre générations.

La CNG est une mutuelle faite par les gendarmes pour les gendarmes, elle ne doit pas se perdre dans les méandres des autres mutuelles sociales.